

II.3 - PAYSAGE

II.3.1 - UNITES PAYSAGERES

- **Contexte**

A l'échelle du Loiret, la commune de Givraines appartient à l'ensemble paysager "Gâtinais Ouest".



Figure 11 : Les ensembles paysagers du Loiret (source : Géoloiret - Conseil général)

Givraines est une commune de transition entre deux ensembles paysagers majeurs : la Beauce et le Gâtinais. En effet, ce territoire comprend à la fois de vastes plaines agricoles où l'horizon domine (typique d'un paysage de Beauce), et à la fois des boisements qui créent des limites dans le paysage, des horizons boisés, et qui deviennent la caractéristique de ce territoire.

De vastes plateaux ponctués de boisements contrastent avec des paysages de vallées qui apparaissent comme des lieux plus intimes et protégés.

Les terres et la propriété des sols permettent la culture à grande échelle.

- **La commune de Givraines**

Sur la commune, trois grandes entités paysagères peuvent se découper : les paysages de plateau, les paysages de vallée et le paysage urbain.

a) Les plateaux

Les plateaux agricoles constituent l'élément paysager principal de Givraines. Ils occupent de vastes espaces et, du fait de la quasi absence de relief, offrent de grandes perspectives vers l'horizon.



Photo 10 : Un plateau agricole offrant de larges perspectives (IEA)

Éléments caractéristiques du Gâtinais, quelques boisements viennent parfois ponctuer le plateau.



Photo 11 : Boisements qui ponctuent l'espace agricole (IEA)

La configuration plane du territoire permet de distinguer sur de longues distances les éléments du paysage : lignes électriques, profil des bourgs, château d'eau, etc.



Photo 12 : La ligne électrique est perceptible sur une très longue distance (IEA)

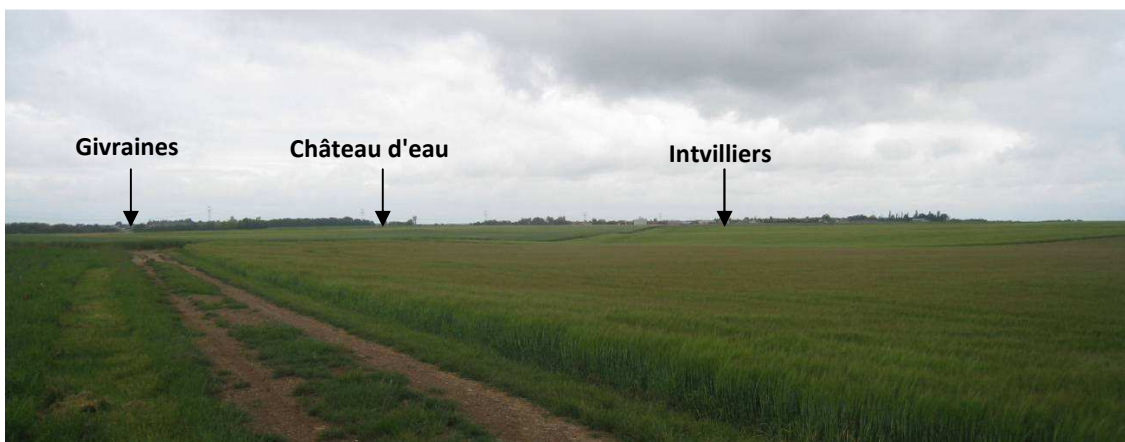


Photo 13 : Profil du bourg de Givraines et du hameau d'Intvilliers depuis l'Est de la commune (IEA)

b) La vallée sèche

Cette vallée, d'orientation principale Nord-Sud offre des formes ondulées, des boisements qui créent des espaces beaucoup plus intimistes et cachés.

Les premiers signes de cette vallée peuvent être perçus au Sud de la RD 112, au sein de la vallée Bourgogne, entre le bourg de Givraines et le hameau d'Intvilliers, où les premières ondulations et les enchevêtrements de boisements se distinguent au sein du plateau agricole.

Puis, en remontant vers le Nord, on traverse la vallée d'Or jusqu'en limite communale, pour poursuivre vers l'Est au sein du bois Bourdeaux.



Photos 14 et 15 : La vallée d'Or depuis la RD 25 et au cœur de celle-ci (IEA)



Photos 16 et 17 : Illustration de paysages vallonnés au niveau du Bois Bourdeaux (IEA)

Ce milieu constitue un ensemble paysager de grande qualité à l'échelle du territoire communal et mérite d'être préservé de toute urbanisation. Jusqu'à présent, seules trois maisons se sont implantées au sein de cette vallée, au niveau du château d'eau et de la sortie Est du bourg de Givraines.



Photos 18 et 19 : Naissance de la vallée sèche au niveau de la RD 112 où une maison s'est implantée, et plus au Sud au sein de la vallée Bourgogne (IEA)

Comme signalé précédemment, d'autres petites vallées introduisent des ondulations sur le territoire communal : la vallée de Puiseaux au Nord-Est, et la vallée Certaine au Sud du bourg d'Intvilliers.

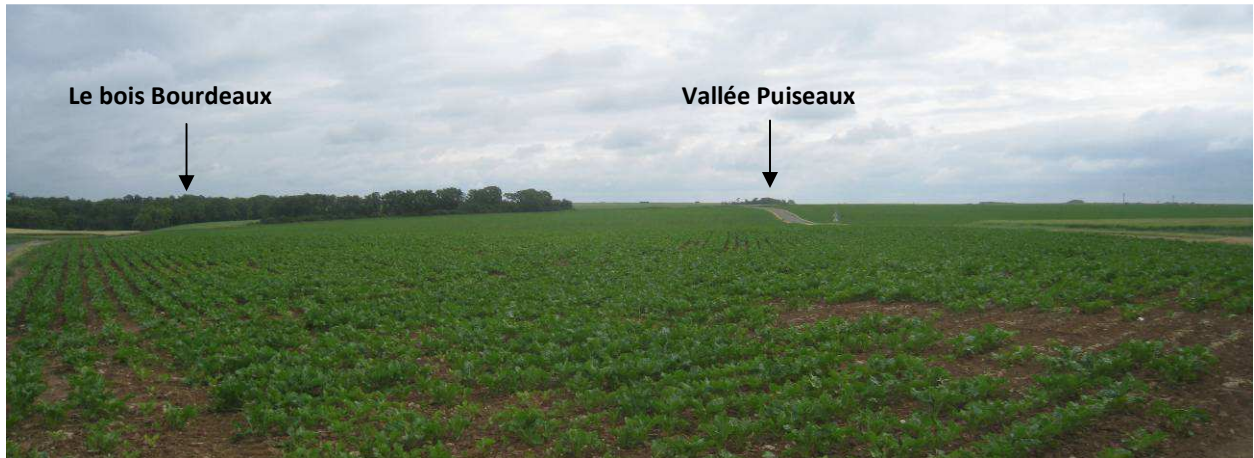


Photo 20 : Le bois Bourdeaux et la vallée Puiseaux (IEA)



Photo 21 : Vallée Certaine (IEA)

A noter également, entre le bourg et le hameau, au cœur de cette vallée sèche, la présence du bois du Portail (situé derrière le château d'eau). Il constitue un site important en termes de milieu naturel mais aussi de par sa valeur historique.



Photo 22 : Le bois du portail (IEA)

c) Le bâti

Il existe deux zones urbaines sur le territoire communal : le bourg de Givraines et le hameau d'Intvilliers plus à l'Est, distants de 800 m.

Hormis trois maisons qui se sont implantées entre ces deux zones bâties, il n'existe aucun écart sur la commune.

❖ Le bourg de Givraines

Il constitue le point urbain central de la commune. On y recense la mairie, un bâtiment communal, l'école, la salle communale et l'église. Le bourg s'est historiquement développé le long de la RD 123 et de la RD 25. Depuis, des opérations d'aménagement, des lotissements, se sont implantés sur les marges.

Une place au niveau de l'église, récemment rénovée, constitue le cœur de ce bourg. La mairie, l'école et la salle communale se situent en sortie Est.



Photos 23 et 24 : L'église Saint-Aignan/Saint-Roch est implantée au cœur du village, au sein d'une placette rénovée (IEA)

Le bâti se compose à la fois des habitations anciennes, traditionnelles, et de constructions pavillonnaires récentes placées sur les extérieurs.

Pour le bâti ancien, les maisons sont faites de pierres calcaires apparentes ; les toitures, d'ardoises ou de tuiles. Elles sont majoritairement alignées sur la route.



Photos 25 et 26 : Habitations traditionnelles (IEA)

Les pavillons récents se retrouvent en entrée de bourg, au Sud le long de la RD 25, et en périphérie Est. Ces constructions dénotent avec le caractère local et ne suivent pas un plan d'alignement.



Photo 27 : Lotissement récent du Clos du Safran, au Sud du bourg

❖ Le hameau d'Intvilliers

Situé plus à l'Est, Intvilliers a gardé un caractère villageois et traditionnel. On y retrouve les habitations alignées, en pierres calcaires apparentes, et les toitures de tuiles ou d'ardoises.



Photos 28 et 29 : Bâti traditionnel d'Intvilliers (IEA)

On dénombre peu d'extensions récentes, ce qui permet de garder l'image authentique de ce hameau. Deux espaces publics se démarquent au sein du hameau.

❖ Les écarts

Les seuls écarts sont formés de trois maisons qui se sont implantées le long de la RD 112, entre Givraines et Intvilliers, au cœur de la vallée sèche, et qui viennent rompre le caractère groupé du bâti de cette commune.

L'une se situe en face du château d'eau et est assez ancienne. Les deux autres, en sortie Est de Givraines, datent des années 80.